Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	11-3307-3	**Numéro de la version :**	37.00
Date de parution :	2026/10/08	**Remplace la version datée de :**	2025/08/07

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

PELLICULE ADHÉSIF STRUCTURALE SCOTCH-WELD(MC)(3M) AF-191

Numéros d'identification de produit

LA-T100-2677-4	62-0199-5305-8	62-0199-5306-6	62-0199-5309-0	62-2608-5301-5
62-2608-5305-6	62-2608-5309-8	62-2638-5301-2	62-2638-5309-5	62-2707-5306-4
62-2707-5309-8	62-3053-2005-3	62-3053-5305-4	62-3053-5306-2	62-3053-5309-6
62-3068-3905-1	62-3068-4105-7	62-3068-4905-0	62-3068-6005-7	62-3068-6006-5
62-3068-6008-1	62-3072-2500-3	62-3072-3905-3	62-3072-4505-0	62-3072-5305-4
62-3072-5306-2	62-3072-5307-0	62-3072-5309-6	62-3072-5338-5	62-3142-3505-2
62-3142-3705-8	62-3142-3906-2	62-3142-5304-8	62-3142-5305-5	62-3142-5306-3
62-3142-5307-1	62-3142-5308-9	62-3142-5309-7	62-3142-6005-0	62-3142-6038-1
62-3151-3903-0	62-3151-5305-6	62-3151-5306-4	62-3151-5309-8	62-3167-3905-1
62-3172-3906-9	62-3172-5305-2	62-3172-5309-4	62-3329-5305-8	62-3329-5306-6
62-3329-5307-4	62-3329-5308-2	62-3329-5309-0	62-3384-5305-3	62-3384-5308-7
62-3384-5309-5	70-0718-0658-5	87-2500-0180-4	87-2500-0216-6	87-2500-0218-2
87-3300-0016-4	87-3300-0118-8	87-3300-0159-2	87-3300-0160-0	87-3300-0517-1
87-3300-0518-9	87-3300-0519-7	87-3300-0534-6	87-3300-0535-3	87-3300-0536-1
87-3300-0537-9	87-3300-0538-7	87-3300-0539-5	87-3300-0540-3	87-3300-0541-1
87-3300-0542-9	87-3300-0553-6	87-3300-0554-4	87-3300-0555-1	87-3300-0556-9
87-3300-0557-7	87-3300-0558-5	87-3300-0559-3	87-3300-0560-1	87-3300-0561-9
98-0404-0482-8	HB-0040-7180-7	HB-0044-7305-2	XT-0615-5013-0	

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Pellicule adhésive structurale

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des solutions automobiles et aérospatiales
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577

Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence
Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange
Toxicité aiguë (orale) : Catégorie 4.
Mutagénicité des cellules germinales : Catégorie 2.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.
Toxicité pour la reproduction Lactation.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion. Susceptible de provoquer des anomalies génétiques. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
Provoque des lésions aux organes : sang ou organes hématopoïétiques | foie.

Provoque des lésions aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée : sang ou organes hématopoïétiques | foie.
Peut causer des lésions aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée : système nerveux.

Mises en garde

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les vapeurs ni les poussières. Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit.

Réponse:
EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. Traitement spécifique (consulter les remarques destinées au médecin sur cette étiquette). Se rincer la bouche.

Entreposage :
Garder sous clef.

Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

Remarques destinées au médecin:
Une surexposition à ce produit peut entraîner une méthémoglobinémie. La méthémoglobinémie peut être soupçonnée sur le plan clinique par la présence d'une "cyanose" clinique en présence d'une PaO2 normale (obtenue par les gaz du sang artériel). L'oxymétrie de pouls courante peut être imprécise pour surveiller la saturation en oxygène en présence de méthémoglobinémie et ne doit pas être utilisée pour diagnostiquer ce trouble. Si le patient présente des symptômes ou si le taux de méthémoglobine est supérieur à 20 %, un traitement spécifique au bleu de méthylène doit être envisagé dans le cadre du traitement médical.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

50% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Produit de réaction alkyle/diamine/époxyde phénolique	Secret Fabrication	40 - 60	Ne s'applique pas
Résine époxyde B	28768-32-3	20 - 40 Secret Fabrication *	4,4'-Méthylènebis[N,N-bis(2,3-époxypropyl)aniline]
Résine époxyde A	63738-22-7	10 - 20 Secret Fabrication *	N,N,N',N'-Tétrakis(2,3-époxypropyl)-m-xylène-α,α'-diamine
P,P'-DIAMINODIPHENYL SULFONE	80-08-0	3 - 7 Secret Fabrication *	Dapsone

Produit de réaction alkyle/diamine/époxyde phénolique est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails. Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou

répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Une surexposition à ce produit peut entraîner une méthémoglobinémie. La méthémoglobinémie peut être soupçonnée sur le plan clinique par la présence d'une « cyanose » clinique en présence d'une PaO2 normale (obtenue par les gaz du sang artériel). L'oxymétrie de pouls courante peut être imprécise pour surveiller la saturation en oxygène en présence de méthémoglobinémie et ne doit pas être utilisée pour diagnostiquer ce trouble. Si le patient présente des symptômes ou si le taux de méthémoglobine est supérieur à 20 %, un traitement spécifique au bleu de méthylène doit être envisagé dans le cadre du traitement médical.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Ne pas exposer le matériel à des chaleurs extrêmes afin d'éviter la formation de produits toxiques de décomposition. Voir Produits de décomposition dangereux dans la section Stabilité et réactivité.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Fluorure d'hydrogène	Durant la combution
oxydes d'azote	Durant la combution
Oxydes de soufre	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart de la chaleur; Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
P,P'-DIAMINODIPHENYL SULFONE	80-08-0	Fabricant déterminé	MPT:0.1 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Prévoir une enceinte ventilée pour la polymérisation. L'air des milieux de traitement doit être évacué à l'extérieur ou dans un dispositif antipollution adéquat. Dans les situations où le fluide risque d'être exposé à une chaleur extrême en raison d'un usage abusif ou d'une défectuosité du matériel, ventiler par aspiration à la source de manière suffisante afin de maintenir les concentrations de produits de décomposition thermique sous les niveaux indiqués dans les directives d'exposition. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Gant de protection chimique de tout type de matériau

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Pour les situations où le matériau pourrait être exposé à une surchauffe extrême en raison d'une mauvaise utilisation ou d'une défaillance de l'équipement, utiliser un respirateur à pression positive.
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	Pellicule
couleur	Blanc
Odeur	Inodore
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	*Ne s'applique pas*
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	*Ne s'applique pas*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Ne s'applique pas*
Limites d'explosivité (LSI)	*Ne s'applique pas*
pression de vapeur	*Pas de données disponibles*
Densité de vapeur relative	*Pas de données disponibles*
Densité	1,26 g/cm3
Densité relative	*Pas de données disponibles*
Hydrosolubilité	Néant
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Ne s'applique pas*
Température d'inflammation spontanée	*Ne s'applique pas*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	*Ne s'applique pas*
Composés Organiques Volatils	*Pas de données disponibles*
Pourcentage de matières volatiles	<= 1,3 % en poids [*Méthode de test:*estimé]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	*Pas de données disponibles*
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette

section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Chaleur

10.5 matériaux incompatibles
Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

Dans les situations où l'on a une montée extrême de la température comme une mauvaise utilisation ou un défaut d'équipement du fluorure d'hydrogène (produit de décomposition) peut être généré.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :
Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

En cas de contact avec les yeux :
Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :
Nocif si avalé. Blocage physique : les signes et les symptômes sont notamment des crampes, des douleurs abdominales et la constipation. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Méthémoglobinémie: Les signes/symptômes peuvent inclure des maux de tête, des nausées, des difficultés respiratoires et une faiblesse généralisée. Effets sur le foie : Signes et symptômes probables : perte d'appétit, perte de poids, fatigue, faiblesse, douleurs abdominales et ictère. Effets sur le sang: Les signes/symptômes peuvent inclure : faiblesse et fatigue généralisées, pâleur de la peau, modifications au niveau de la durée de coagulation du sang, hémorragie interne et/ou hémoglobinémie.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Effets sur le foie : Signes et symptômes probables : perte d'appétit, perte de poids, fatigue, faiblesse, douleurs abdominales et ictère. Effets sur le sang: Les signes/symptômes peuvent inclure : faiblesse et fatigue généralisées, pâleur de la peau, modifications au niveau de la durée de coagulation du sang, hémorragie interne et/ou hémoglobinémie. Effets neurologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure des changements de la personnalité, un manque de coordination, une perte sensorielle, des picotements ou un engourdissement au niveau des extrémités, de la faiblesse, des tremblements et/ou des changements au niveau de la pression sanguine et du rythme cardiaque

Toxicité pour la reproduction / le développement:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction. Contient un ou plusieurs produits chimiques susceptibles de nuire à la lactation ou d'être nuisible aux enfants allaités.

Génotoxicité:
Génotoxicité et mutagénicité : Pourrait interagir avec le matériel génétique et, possiblement, modifier l'expression génétique.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >300 - =2 000 mg/kg
Résine époxyde B	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Résine époxyde B	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Résine époxyde A	Ingestion	Rat	LD50 630 mg/kg
P,P'-DIAMINODIPHENYL SULFONE	Ingestion	Jugement professionnel	LD50 250 mg/kg
P,P'-DIAMINODIPHENYL SULFONE	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Produit général	Multiple espèces animales.	Aucune irritation significative
Résine époxyde B	Lapin	Aucune irritation significative
Résine époxyde A	Lapin	Irritant
P,P'-DIAMINODIPHENYL SULFONE	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Résine époxyde B	Lapin	irritant légère
Résine époxyde A	Données in Vitro	Aucune irritation significative
P,P'-DIAMINODIPHENYL SULFONE	Données in Vitro	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur

Produit général	Cochon d'Inde	Non classifié
Résine époxyde B	Hommet et animal	sensibilisant
Résine époxyde A	Jugement professionnel	sensibilisant
P,P'-DIAMINODIPHENYL SULFONE	Mouris	Non classifié

Sensibilisation respiratoire
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Résine époxyde B	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Résine époxyde B	In vivo	Mutagénique
Résine époxyde A	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
P,P'-DIAMINODIPHENYL SULFONE	In vivo	N'est pas mutagène
P,P'-DIAMINODIPHENYL SULFONE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
P,P'-DIAMINODIPHENYL SULFONE	Ingestion	Multiple espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Résine époxyde B	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 90 mg/kg/jour	pendant la grossesse
P,P'-DIAMINODIPHENYL SULFONE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 30 mg/kg/jour	2 génération
P,P'-DIAMINODIPHENYL SULFONE	Ingestion	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
P,P'-DIAMINODIPHENYL SULFONE	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	LOAEL 7,5 mg/kg/jour	2 génération

Lactation

Nom	Voie	Espèces	Valeur
P,P'-DIAMINODIPHENYL SULFONE	Ingestion	Humain	Provoque des effets sur ou via la lactation

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Résine époxyde A	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
P,P'-DIAMINODIPHENYL SULFONE	Ingestion	sang \| méthémoglobinémie \| foie	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
P,P'-DIAMINODIPHENYL SULFONE	Ingestion	dépression du système nerveux central	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Résine époxyde B	Ingestion	système vasculaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	13 semaines
Résine époxyde B	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/jour	13 semaines
Résine époxyde B	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/jour	13 semaines
Résine époxyde B	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/jour	13 semaines
Résine époxyde B	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/jour	13 semaines
Résine époxyde B	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/jour	13 semaines
Résine époxyde B	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/jour	13 semaines
P,P'-DIAMINODIPHENYL SULFONE	Ingestion	sang	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
P,P'-DIAMINODIPHENYL SULFONE	Ingestion	foie	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
P,P'-DIAMINODIPHENYL SULFONE	Ingestion	Système nerveux	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
P,P'-DIAMINODIPHENYL SULFONE	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 54 mg/kg/jour	30 jours
P,P'-DIAMINODIPHENYL SULFONE	Ingestion	cœur	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
P,P'-DIAMINODIPHENYL	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif	empoisonnement et / ou

SULFONE					observé Pas disponible	abus
P,P'-DIAMINODIPHENYL SULFONE	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
P,P'-DIAMINODIPHENYL SULFONE	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	90 jours
P,P'-DIAMINODIPHENYL SULFONE	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	90 jours

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complétement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les produits de combustion contiendront du HF. L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont

conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC .

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	11-3307-3	**Numéro de la version :**	37.00
Date de parution :	2026/10/08	**Remplace la version datée de :**	2025/08/07

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca